

des secours sur lesquels j'avais lieu de compter en France, m'ayant manqué, je me suis vu dans un grand embarras. Chargé de pas moins de 30,000 sauvages répandus dans les trois diocèses qui me sont échus en partage, que ferais-je sans secours, sans prêtres, et sans moyens de m'en procurer? Il me restait donc cette alternative, ou de retourner seul au milieu de mes sauvages, ou de m'adresser à la charité de mes compatriotes; ce dernier parti m'a paru le seul praticable. Ainsi, plein de confiance en la divine Providence, entre les bras de laquelle j'ai appris tant de fois à me jeter, et avec le bon plaisir de sa Grace Mgr l'Archevêque de Québec et celui de Mgr l'Évêque de Montréal, auxquels je paie ici le juste tribut de ma vraie reconnaissance, je me suis décidé à faire un appel au peuple canadien dont je n'ignorais ni la foi ni le zèle pour la grande et belle œuvre des missions parmi les infidèles; et personnellement, que les missions de l'Oregon, fondées comme celles de la Rivière-Rouge, par des prêtres du Canada, devaient lui inspirer un intérêt particulier, j'ai fait entendre ma voix au nom de Dieu qui veut que tous se sauvent, au nom des milliers de sauvages qui attendent de moi le pain de sa divine Parole; et ma voix a trouvé de l'écho dans des âmes où vit encore la foi antique, la foi catholique; le cœur du Canadien s'est attendri sur le sort du pauvre sauvage, sur les profondes misères physiques et morales, sous le poids desquelles il consume sa malheureuse existence, et il a fait des efforts pour lui faire parvenir le don de la foi dans laquelle il remercie Dieu de l'avoir fait naître, don céleste et le plus précieux héritage que lui aient légué ses ancêtres.

Dans des temps aussi durs, dans une pénurie aussi grande que celle qui pèse actuellement sur le pays, la Religion a dû inspirer et commander des sacrifices; beaucoup ont donné de leur abondance, un plus grand nombre de leur nécessité; c'est le denier de la veuve de l'Évangile dont le Fils de Dieu ne fait mention que pour lui donner des louanges et la proposer pour modèle au riche.

Je l'ai vu ce mendiant, courbé sous le poids de ses 82 ans, me forcez d'accepter le denier, fruit de la charité publique, et destiné à alimenter son corps brisé par l'âge; je l'ai vue cette femme qui, les larmes aux yeux, tirait un anneau de son doigt pour l'ajouter aux trois sels déjà sacrifiés; un autre pauvre homme avait parcouru une partie de sa paroisse, un lève à la main offrant en vente pour pouvoir aussi, lui, faire son aumône à celui qui, douze ans auparavant, lui avait administré les sacrements de la religion; ma main a reçu une pièce de quinze sols apportée par un jeune habitant auquel le besoin avait dit de ne la donner tout entière; mais à mesure qu'il m'entendait parler, il dit en lui-même avec sa bonne et simple naïveté: *Tu l'auras, tu vas l'avoir; je t'essaie de parler et il dit: Eh bien! tu l'as.* D'une autre paroisse, c'était une tabatière d'argent, objet bien cher à celui qui en faisait le sacrifice; c'était un souvenir qu'une mère chérie lui avait laissé sur le point de mourir. Une jeune personne dont la tenue n'annonçait pas une grande aisance, m'offre une aumône que je crois être au-dessus de ses moyens; à la remarque que je lui en fais, elle me répond: C'est vrai, mais je consens à me priver de quelque chose dont je puis bien me passer, après tout, et je suis heureuse de pouvoir contribuer à votre œuvre.

J'avais prêché et fait une quête le dimanche dans une paroisse; le lundi matin, un homme vient m'offrir quelque chose.—Mais, mon brave, ne m'avez-vous donc fait une aumône, hier?—Oui, mais ce sont mes arrérages; voyez-vous, nous sommes si pauvres à présent. Voilà un an que je n'ai rien donné pour la Société de la Propagation de la Foi à laquelle je m'étais associé.—Je ne prendrai point vos arrérages, vous devez cela au bureau de Québec. Allez-vous continuer de fournir à l'œuvre?—Ah! oui, je continuerai, quand même je serais encore plus pauvre; je comprends mieux que je n'ai jamais fait ce que c'est que les Missions et quel besoin on a de nos aumônes; ce n'est pas cela qui nous approuvera. Si nous n'avions pas fait tant d'autres dépenses mal à propos, nous serions mieux que nous ne sommes depuis plusieurs années.

A Montréal, je suis allé visiter l'asile des

pauvres orphelins, aux Récoulets, et là j'ai été témoin d'un spectacle aussi beau qu'attendrissant. Après m'avoir rejoint par leurs airs enfantins, l'un d'eux se détache du rang, me fait un profond salut et m'adresse ainsi la parole avec un à-plomb admirable: "Monsieur gagnez mes petits compagnons et moi nous venons, par notre bonne conduite, de mériter ce régal par lequel notre bonne gardienne ne a contumie de la récompenser; nous devons aujourd'hui manger de la tire, mais nous n'avons tous eu qu'une voix pour venir d'en faire le sacrifice pour les pauvres petits sauvages de vos missions." Et, enfin, il s'avance plus joyeux, plus content que s'il eût mangé de la tire, et dépose un billet de cinq schellings dans ma main. O bons petits enfants, soyez bénis; vous êtes petits, mais l'action que vous venez de faire est grande, elle est noble. Qu'elle soit bénie aussi la dame charitable dans laquelle chacun de vous retrouve une seconde mère, et qui vous a sans doute inspiré une si belle pensée!

Nous savions que les sacrifices du pauvre nous avions vu l'indigence même mettre son écho dans le trou; mais il sera injuste de ne pas mettre en regard quelques-unes des aumônes qu'y a versées la main du riche, de la personne aisee qui sait faire un si noble usage des biens que la divine Providence lui a accordés.

Séminaire de Québec, maison chérie, séjour de douces réminiscences! il a toujours été gravé dans ma mémoire le souvenir des années, hélás! trop courtes que j'ai passées à l'ombre de tes murs! Mais tu viens d'y acquérir un droit nouveau par la généreuse aumône de vingt-cinq louis que tu t'es empressé de me faire aussitôt que tu ens connu l'embarras et les besoins de ton ancien élève. En retour, accepte les souhaits et les vœux que je forme pour ton honneur et ta prospérité!

Dans une de nos campagnes, j'ai vu ce brave négociant qui avait partagé un loto entre lui et sa dame pour le jeter dans la quête annoncée d'avance; les détails sur les missions lui en font voir les besoins extrêmes; bientôt il se reproche, il a honte (ce sont ses propres paroles) d'avoir apporté si peu; il pense que ses moyens lui permettent d'ajouter dix autres lous qu'il me fait remettre par les mains de son cœur. Dans une autre paroisse, la main d'un honorable auquel un long commerce a créé une existence des plus austères, versait dans la mienne la somme de douze lous dix schellings. A ces dons généreux, j'ajouterais, quoique trop tard, l'aumône à peu près égale de trois entrées la pielle a formé une somme de cinquante-deux lous. A la suite d'une instruction faite dans l'église paroissiale de Montréal, je reçois une bourse contenant dix lous douze schellings et six sols; la personne de qui elle venait en a déjà reçu mes remerciements.... Je m'arrête ici, elle serait longue l'énunération que je pourrais faire des dons qui méritaient une mention particulière. Bous et braves curés, permettez-moi de vous exprimer ici les vifs sentiments de reconnaissance dont je suis et serai toujours pénétré pour votre charitable hospitalité, pour vos aumônes généreuses et pour l'intérêt que vous avez pris à mon œuvre, à celles de Dieu, puisque je ne suis qu'un misérable instrument dont il a bonté de se servir. Vous n'avez fait de charité, car je faisais bien pitié, et pour cela vous n'attechez de moi que des vœux et des prières; elles ne vous manqueront pas. Je parlerai en hant, des milliers de sauvages parlent en hant pour les robes-noires des Français et pour les François qui écoutent les robes-noires; car tous ont fait leurs œufs bons pour faire parvenir la lumière dans des cœurs où il a fait noir jusqu'à présent.

Généreux et charitables compatriotes, et vous mes frères en Jésus-Christ de l'Eglise St. Patrice de Québec, soyez bénis pour le service que vous m'avez rendu vos aumônes. Ah! soyez-en assuré votre bonne œuvre, qui a pour effet le salut des âmes, a été portée par les anges jusqu'au trône du Seigneur, comme celle du saint homme Tobie qui n'exerçait sa charité qu'envers les corps de ceux de sa nation qui mouraient dans un cruel esclavage; en les portant sur ses épaules et en leur donnant la sépulture, en dépit de la défense d'un tyran oppresseur de sa nation. T. e. 12.

d'alentour; un foulon et un assortiment complet de mécaniques et métiers pour fabriquer la laine, dépourvu des brefs et vêtement des moines; une boulangerie, une boucherie, des ateliers de cordonniers, de boulrelers, de tisserands, de charpentiers, de menuisiers, de forgerons, de tonneliers et de tourneurs; et tous ces ateliers remplis de moines activement occupés. Sont-ils là, encore une fois, des gens oisifs?

De accusation. "Les Trappistes sont des gens inutiles."

Si les Trappistes sont des hommes inutiles, nos artisans et nos cultivateurs sont aussi eux-mêmes des êtres inutiles. Le labourage et la pâture, si honorés chez les Romains et que le grand Sully appelaient les deux mamelles de l'Etat, sont des choses inutiles. Ils font encore une chose inutile, ces saints cénobites, quand du fond de leurs solitudes bénies ils offrent à Dieu, pour les péchés du peuple, le sacrifice de l'expiation et de la prière. Ils font une chose inutile en portant leurs semblables à la vertu par l'influence suitative du bon exemple; en enseignant par leur conduite à un monde cupide la vertu du dévouement, à un monde égoïste la vertu de la charité, à un monde débauché la vertu de la tempérance, à un monde perdu la sainteté.

Les Trappistes sont des êtres inutiles: alors tous les sacrifices qu'ils font pour le soulagement de l'humanité souffrante sont des choses inutiles. Ah! ils ne pensent pas ainsi, les habitants des pauvres villages qui les entourent

et qui chaque jour trouvent auprès d'eux des ressources abondantes pour le soulagement de leurs misères! Ils ne pensent pas ainsi, tous ces infirmes, tous ces vieillards, tous ces ouvriers dans la détresse, qui, sans pain et sans vêtement, n'ont trouvé qu'à la Trappe le secours qu'ils cherchaient vainement ailleurs; tous ces étrangers qui sont regroupés dans cette aumône si généreuse, un aecueil si bieuveillant, qu'il leur semble voir dans chaque religieux un frère et un ami; tous ceux enfin qui, poursuivis par le remords ou accablés par le chagrin, ont trouvé au monastère de la Trappe la paix de la conscience et la consolation de la religion et de la foi.

Il est vrai qu'autrefois il y eut des monastères que la richesse avait perdus, et ceux-là étaient plus qu'inutiles; aussi souhaitons-nous que les monastères actuels demeurent dans leur pauvreté; mais les monastères relâchés étaient déchus de leur origine et de leur règle. Il ne faut pas juger des choses par les abus; il faut en juger par ce qu'elles sont en elles-mêmes; or, la vie monastique est par elle-même essentiellement morale, laborieusement charitable. Avant de tomber en décadence et au temps de leur servitude, les ordres religieux ont rendu à l'humanité des services innombrables: donc ils sont utiles, donc on doit les couvrir de la protection des lois, tant qu'ils sont fidèles eux-mêmes aux lois de leur institut, de leur religion et de leur patrie.

Châteaubriand dit quelque part dans ses écrits: "Les pèlerinages étaient autrefois fortutiles. Il n'y avait pas de pèlerin qui ne re-

Pour l'amour de Dieu, par reconnaissance pour l'avantage que vous avez de le connaître et de le servir; pour procurer ce bonheur à tant d'infidèles dont les âmes ont soif, comme les vôtres, tout le sang de Jésus-Christ continue à aider, augmenter de toutes vos forces cette belle œuvre de la Propagation de la Foi dont je me suis efforcé de vous faire connaître de plus en plus le but divin et les avantages que vous en retirez pour vous-mêmes.

Adieu, il faut nous séparer, peut-être pour toujours; mais rapprochons-nous par l'union de nos prières, par ce lieu sacré de la charité pour lequel les esprits ne sont rie, qui s'étend et se dilate pour embrasser tous ceux qui servent et adorent Dieu par la royauté en une même foi, en un seul Seigneur, en un seul baptême.

Veuillez, M. le rédacteur, publier les lignes qui précèdent, et croire aux sentiments d'estime et de reconnaissance avec lesquels j'ai l'honneur de vous retrouver une seconde mère, et qui vous a sans doute inspiré une si belle pensée!

Mon., Ex. de l'île de Vancouver.

## MÉLANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, VENDREDI 9 NOVEMBRE 1849.

### NOUVELLES D'EUROPE.

#### ARRIVÉE DU STEAMER HIBERNIA.

Dans l'appréhension de recevoir nos journaux d'Europe trop tard pour en donner le résumé aujourd'hui, nous avons fait un extrait des dépêches transmises par le télégraphe.

Le steamer *Hibernia* est arrivé à Halifax vendredi soir, et à New-York lundi. Les dates de Liverpool vont jusqu'au 20 octobre.

#### LA REPUBLIQUE FRANÇAISE.

Les délibérations de l'Assemblée Nationale avaient été presque entièrement consacrées, le 12 et le 13 octobre, au rapport de M. Thiers sur la question Romaine. Le rapport diffère des vues exprimées dans la lettre du Président à Edgar Ney. M. Thiers arrive à la conclusion que les institutions politiques que l'on voudrait forcer le Pape à donner à ses Etats, sont incompatibles avec son indépendance et celle de l'Eglise.

Il paraît certain que la manière et le style du rapport déplaisent beaucoup au Président de la République. Céti-ci s'en est ouvert dans une lettre à M. Odilon Barrot, dans laquelle il l'informait que les sentiments exprimés dans sa lettre, et la politique qui y était énoncée, étaient les bases sur lesquelles devaient se résoudre les affaires de Rome, ajoutant que ce dénouement était seul compatible avec les intérêts, l'honneur et la dignité de la France.

Dans un Conseil des Ministres tenu sub-séquemment, il fut décidé que le gouvernement suivrait exclusivement la politique tracée dans la lettre du Président sur les a. a. de Rome, et l'effet de cette résolution sera, d'abord, de causer la démission immédiate de M. de Falloux et du Général Rullières. Aucune démission de la part de l'Assemblée n'avait encore indiqué les vues de la majorité sur le rapport de M. Thiers; mais le bruit courut que la difficulté entre M. Thiers et le Président avait été réglée rapidement dans le pays.

Un conflit, accompagné de conséquences fatales, a eu lieu le 13, à Kilkenny, dans le comté de King, dans lequel trois hommes de police ont été tués ou mortellement blessés, et plusieurs autres sérieusement maltraités. Plusieurs décharges furent ensuite tirées contre la baraque où les constables survivants avaient été contraints de se réfugier, et le bled en fut levé en triomphe par les paysans.

Les Orangistes et les partisans du Rappel se dénoncent avec la malice des furies. La Orangeade du nord se préparent à un grand jour de démonstration, pour le 5 novembre, jour anniversaire de la Conspiration des Poudres. Si on le prévient le coup par le force de la loi, il ne peut guère manquer de s'en suivre de l'effusion de sang.

RUSSE ET RUSSIE.—Il n'y a pas de nouvel essai d'empêcher Constantinople et de St. Petersbourg, et par conséquent de solution de la difficulté entre le Port et l'Autocrate. Cependant on croit généralement dans les cercles russes et français, l'Autocrate, que la Russie a tenu l'ordre des maux qui pèsent sur notre société, cette Assemblée croit que la seule mesure qui soit capable d'améliorer notre condition, consiste dans la séparation pacifique et amicale d'avec la grande Bretagne, et l'union du Canada aux Etats-Unis d'Amérique.

RÉSOLU, 3.—Que cette association portera le nom de : "Association d'Aurorsion de Montréal," et que ce qui suit sera la Constitution et les Règlements de cette Association.

I. "Le nom de l'Association sera : "Association d'Aurorsion de Montréal," L'Association est fondée dans le but de promouvoir une séparation amicale et pacifique de la Grande-Bretagne et du Canada aux Etats-Unis d'Amérique.

II. "Toute personne qui aurait signé l'Adresse "Au peuple du Canada", publiée dans les journaux, dans le mois d'Octobre 1849, ou qui voulrait signer ces Règlements, sera membre de l'Association."

III. "Les fonds de l'Association seront formés à l'aide de dons volontaires."

IV. "Les Officiers seront élus annuellement au scrutin, et ces Officiers seront :"

"Un Président; huit Vice-Présidents; deux Secrétaires; un Trésorier; huit Conseillers;"

"et le total de ces Officiers formera l'Exécutif de cette Association, et cinq d'entre eux formeront un Quorum."

V. "Le Président présidera toutes les assemblées. — Il ne voterà pas, excepté lorsque s'il se présentera un cas où les votes se raient également divisés. En l'absence du Président, le Vice-Président d'agir assisté d'une Assemblée quelconque, agira comme Président; et en l'absence des Vice-Présidents, l'un des Conseillers présents sera choisi par ceux qui assisteront à la séance."

VI. "Les Secrétaires seront chargés de conduire les correspondances et de tenir un registre de tous les procédures."

VII. "Le Trésorier sera chargé de tout ce qui regarde les fonds. Il payera les ordres sur lui lorsqu'ils seront signés par le Président, ou l'un des Vice-Présidents, et contre-feraient par l'un des Secrétaires. Il tiendra un état régulier des Finances et le soumettra à toutes les assemblées annuelles, et dans tout autre temps où l'Exécutif le lui demandera."

VIII. "L'Exécutif aura le pouvoir de surveiller la Correspondance, d'administrer et contrôler les finances, et en général de conduire les affaires de l'Association."

IX. "Si l'une des charges de l'Exécutif devient vacante, les Membres présents à l'assemblée postérieure à la vacance, pourront élire au scrutin, et au majorité des Membres présents, la personne qui devra remplir la charge vacante; et un avis de l'élection à l'assemblée suivante sera donné à une Assemblée précédente."

X. "Les Assemblées Générales de l'Association auront lieu tous les trois mois, savoir le 10 d'Octobre, le 10 de Juillet, le 10 d'Avril, le 10 Juillet (excepté cette année) l'Assemblée du mois d'octobre, entre autres affaires qu'elles auront à régler devra être celle où s'éliront les Officiers. Si un des jours ci-dessus nommés s'adonnent à être un Dimanche ou un jour de Fête, alors l'Assemblée sera remise au 1er jour de la semaine suivante qui ne sera pas un jour de Fête."

XI. "L'Exécutif aura le pouvoir de convoquer des Assemblées Générales dans un but spécial, et l'Exécutif sera tenu de convoquer de telles Assemblées, sur la demande de par écrit de douze Membres, en spécifiant l'objet de l'Assemblée, et aucune autre affaire ne sera traitée à cette Assemblée."

bruyants applaudissements de la Montagne, que le Ministère avait pleinement appuyé l'expression de la politique contenue dans la lettre du Président au Colonel Ney, et qu'il y adhérait; et, de plus, que le Manifeste du Pape n'avait pas réalisé toutes les espérances du gouvernement.

### BULLETIN.

*Assemblée des partisans de l'annexion à Montréal.—Projet d'association adopté.—Procès de la Ligue à Toronto.—Elle se prononce contre l'annexion.—Etat du Commerce au Canada.—Construction d'un Palais de Justice à Montréal.—Nouvelles etc.*

Il y a eu hier, en cette ville, une assemblée des partisans de l'annexion, la première qui ait eu lieu à Montréal. Elle était peu nombreuse et se composa en grande partie de marchands anglois et étrangers. Les Canadiens-Français y partaient quelques jeunes démonstratives rouges] s'y fondaient remarquer par leur absence. L'assemblée s'organisa par la nomination de M. John Redpath comme Président et de MM. John Glassé et J. B. E. Dorion comme secrétaires.

Il y a eu hier, en cette ville, une assemblée des partisans de l'annexion, la première qui ait eu lieu à Montréal. Elle était peu nombreuse et se composa en grande partie de marchands anglois et étrangers. Les Canadiens-Français y partaient quelques jeunes démonstratives rouges] s'y fondaient remarquer par leur absence. L'assemblée s'organisa par la nomination de M. John Redpath comme Président et de MM. John Glassé et J. B. E. Dorion comme secrétaires.

Il y a eu hier, en cette ville, une assemblée des partisans de l'annexion, la première qui ait eu lieu à Montréal. Elle était peu nombreuse et se compos